

Les pistes de Mounir Mahjoubi pour un numérique inclusif

Bien décidé à réduire la fracture numérique, le secrétaire d'État au numérique vient de rendre au gouvernement un rapport pour un numérique inclusif, qui s'accompagne d'une plateforme pour aider au déploiement de la stratégie dans les territoires par l'agrégation de ressources, outils et bonnes pratiques.

Temps de lecture : minute

29 mai 2018

Convaincus que la transformation digitale n'est pas qu'un enjeu numérique, Mounir Mahjoubi et son équipe viennent de rendre un rapport visant à élaborer une stratégie nationale pour un numérique inclusif qui tienne compte des enjeux sociaux et culturels. Et parce que la réussite d'un plan de transformation dépend de la capacité de chacun à s'approprier les nouveaux usages, le secrétaire d'État au numérique veut s'assurer que cela ne soit pas être réservé aux plus agiles, ni aux plus favorisés.

"Nous devons aider chacun à gagner en autonomie et à profiter des opportunités qu'offre le numérique. Aider chacun en étant à ses côtés ou en l'orientant vers des ateliers de formation pour acquérir les fondamentaux ou monter en compétences numériques."

Mounir Mahjoubi



À lire aussi

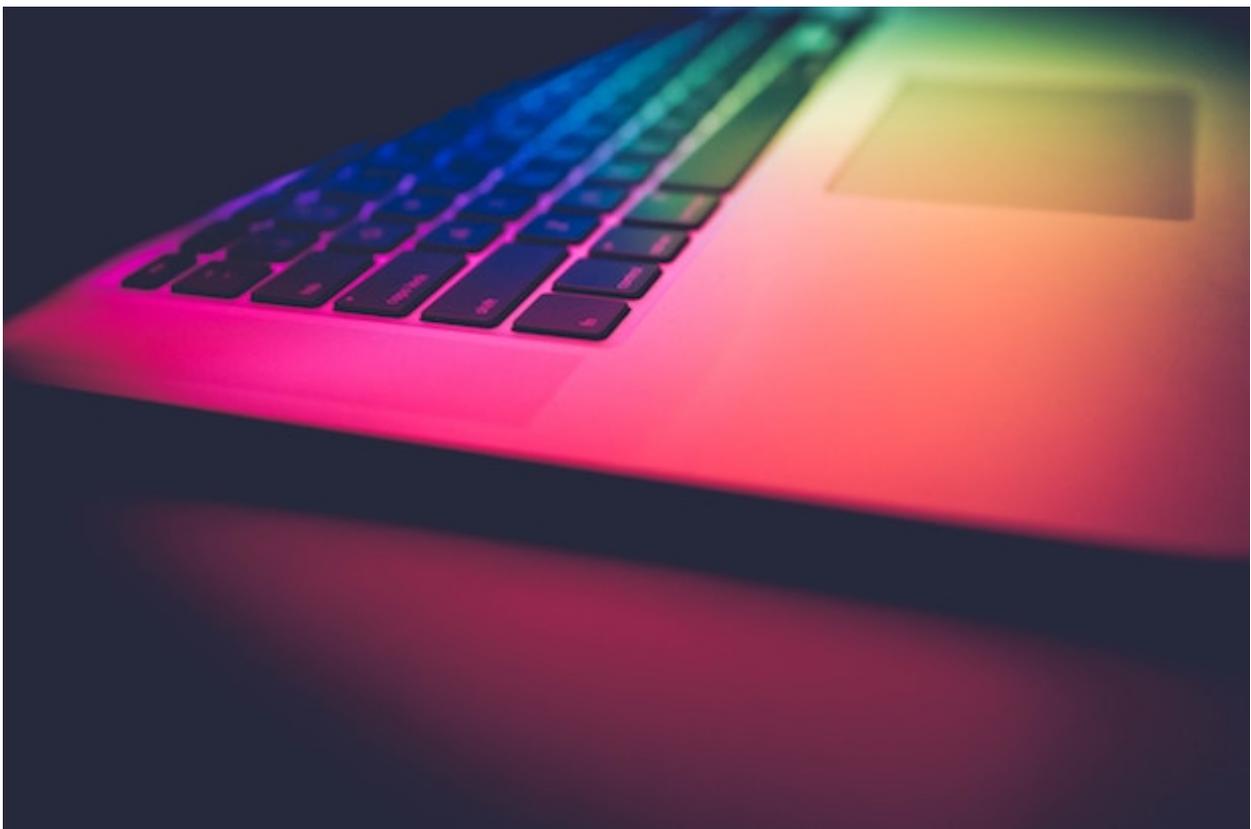
Salwa Toko nommée présidente du nouveau Conseil national du numérique

Car malgré les progrès encourageants de ces dernières années (76% des Français se disent prêts à adopter des nouvelles technologies), il reste encore du chemin à parcourir : 12% des Français ne se connectent jamais à internet et 20% des internautes ne se sentent pas à l'aise pour l'utiliser. Alors que les Français déclarent en ce moment leurs impôts (dont une majorité sur internet) 40% d'entre eux se disent inquiets à l'idée de devoir réaliser des démarches administratives et fiscales en ligne. Si les Français restent convaincus des opportunités offertes par les technologies dans leur vie quotidienne, la moitié d'entre eux déclare ne pas en profiter assez.

Des urgences numériques à la montée en compétences

Alors que le gouvernement s'est fixé comme ambition la dématérialisation

à 100% des démarches administratives d'ici 2022, réduire la fracture numérique apparaît comme une urgence. Pour cela, la Mission Société Numérique a mandaté quatre groupes de travail pour réaliser un état des lieux et des recommandations quant à l'identification et l'orientation des publics, la structuration de l'offre, la consolidation économique, les modèles de gouvernance. Un travail qui a permis la création d'une plateforme en ligne, pour aider au déploiement de la stratégie dans les territoires par l'agrégation de ressources, outils et bonnes pratiques, et la définition de trois niveaux d'accompagnement : les urgences numériques (ne pas perdre un droit ou une allocation, de ne pas encourir une pénalité), l'inclusion numérique (pour gagner en autonomie) et la montée en compétences numériques.



Le rapport dresse une longue liste de recommandations, à commencer par l'adoption d'une démarche collective avec la conviction partagée de l'importance de l'inclusion numérique : "*seul gage de la*

réussite, la mobilisation et la coordination de toutes les parties prenantes (État, collectivités, acteurs locaux, entreprises privées, etc.) impliquent une sensibilisation aux enjeux à tous niveaux" indiquent les auteurs du rapport. En marge des politiques publiques, la plateforme, qui agrège toutes les études et les rapports compilés par les groupes de travail, veut permettre à chacun de mettre en place une stratégie locale d'inclusion numérique.

Pour les y aider, la Mission Société Numérique met à leur disposition des guides d'accompagnement et des outils de diagnostic, via un "kit d'inclusion", ainsi qu'une liste des lieux de médiation numérique qu'elle veut aider à structurer en leur donnant des capacités supplémentaires. Car à termes, le rapport annonce la création d'un fonds de soutien public et privé pour l'inclusion numérique, sans s'engager sur sa capacité de financement ni son fonctionnement.

Des chèques culture numérique et un événement annuel

Le rapport annonce aussi le déploiement national du dispositif "chèque culture numérique", auparavant réservé aux TPME sans présence web. Ce dispositif doit permettre d'aiguiller les financements vers les personnes ayant besoin d'un accompagnement au numérique et de consolider les lieux de médiation numérique. Enfin, la Mission Société Numérique compte mettre en place un événement national annuel "Numérique en Commun" dédié à l'inclusion et aux cultures numériques, chaque collectivité étant invitée à documenter ses initiatives et bonnes pratiques pour inspirer les autres.

L'objectif : créer les conditions de l'émergence des forces dans les territoires au service de l'inclusion numérique, et réunir les acteurs déjà sensibilisés pour faire passer les initiatives à l'échelle supérieure. *"La clé de la réussite est celle de la collaboration et de la mutualisation entre*

collectivités, État, associations, entreprises privées" conclut le rapport.

Article écrit par Maëlle Lafond